CFA EVE CENTRE DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE

BAC +6
MASTERE SPECIALISÉ
Code RNCP : 35910

version : janvier 2026

Mastère Spécialisé Conseil et Management en Systèmes d'Information

Type de contrat
Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Durée de la formation
12 mois
420 heures
ECTS* : 75
*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Formation délivrée par
Institut Mines-Télécom Business School

Objectifs

Le Mastère Spécialisé® Conseil et Management des Systèmes d'Information forme des experts capables de concevoir et piloter des systèmes d'information innovants et agiles. Il développe des compétences hybrides d'ingénierie et de management pour accompagner la transformation numérique des organisations, en intégrant les technologies émergentes, la Data et l'Intelligence Artificielle.

Ainsi, les participants seront capables de :

- Accompagner les instances dirigeantes et directions métiers dans la transformation de l'entreprise en alignant le système d'information sur la stratégie et les besoins métiers.
- Identifier les opportunités d'innovation offertes par les technologies émergentes et en démontrer la valeur métier grâce au SI et à l'usage de la donnée.
- Soutenir la DSI dans ses projets de modernisation et de transformation (agilité, move to cloud, gouvernance de la donnée, DevOps, numérique responsable, etc.).

Accès au diplôme

Pré-requis :

- Titulaire d'un BAC+5 (en lien avec la spécialité recherchée)
- Titulaire d'un BAC+4 avec expérience professionnelle de 3 ans (en lien avec la spécialité recherchée)
- Ayant des statuts dérogatoires (dans la limite de 30 % des effectifs)
- Titulaire d'un BAC+4 sans expérience professionnelle

Admission : Inscription en ligne sur **https://www.imt-bs.eu/executive-education/admission-masteres-specialises/**

Sélection : Dossier-entretien-jury

Dépôt de candidature : de novembre à juin

Rythme d'alternance

1 semaine de cours par mois, le reste en entreprise

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

Contacts

Responsable pédagogique : Marie BIA FIGUEIREDO - Directrice Executive Education

Contact administratif : Nicole VIZET – nicole.vizet@imt-bs.eu - Tél : 01 60 76 43 31

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : MILLOT Typhaine - t.millot@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 08 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / En savoir +

Lieu(x) de formation

Institut Mines - Télécom Business School
9 rue Charles Fourier
91000 EVRY-COURCOURONNES

Ou locaux parisiens

Programme de la formation

1. DÉFINIR LA VISION ET LA STRATÉGIE DE LA DSI

- Transformation digitale
- Gouvernance du SI de l'entreprise digitale
- Architecture d'Entreprise et du SI

2. CONCEVOIR UN SI

- Changement organisationnel et réingénierie des processus métier
- Conception et homologation du SI, UX Design
- ERP

3. PILOTER LE DÉVELOPPEMENT D'UN SI

- Fondamentaux du développement informatique Approche agile du développement informatique & gestion de projet
- Développement low code

4. MANAGER LE SI

- Management et audit des risques IT, cybersécurité et gestion de crise
- Management et intelligence de la donnée
- Pilotage des coûts, de la valeur et de l'empreinte carbone de l'IT
- Enjeux éthiques et numérique responsable

5. MISSION EN ENTREPRISE

- Méthodologie de recherche
- Vie en entreprise et thèse professionnelle

Blocs de compétences

S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation

Communiquer en contexte professionnel

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

Contribuer à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Élaborer une vision stratégique innovante

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou de l'éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles en matière de produits, de process, d'organisation, de gouvernance, etc.

- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique de l'innovation, fixer des objectifs et donner du sens de façon à contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise

- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique afin de favoriser l'innovation par la collaboration et le développement des réseaux

Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion en management de l'innovation

- Développer des politiques et pratiques propices à l'innovation et à sa diffusion

- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de management et de protection de l'innovation

Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion les projets innovants

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion et de pilotage de projet

- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux processus d'innovation antérieurs, améliorer les processus

Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité des projets innovants

- Appliquer et respecter des règles et des normes liées à l'innovation

- Développer des process, des démarches qualité, innovation, etc.

Développer une culture managériale et organisationnelle

- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership

- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires

Accompagner les comportements et postures au travail

- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management

- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations…
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics…

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

AGESUP A EVRY – CFA EVE
48, cours Blaise Pascal
91025 EVRY-COURCOURONNES Cedex
Tél. : 01 60 79 54 00 - cfa@cfa-eve.fr - www.cfa-eve.fr
UAI : 0912119J – SIRET : 402 924 849 00027